



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Sous-Direction de l'éducation routière
et du permis de conduire
Bureau national des droits à conduire

Affaire suivie par : EH

Délégation à la Sécurité Routière

Maître Antoine REGLEY
Centre d'affaires Solférino
229 rue de Solférino
59000 LILLE

Paris, le 1
Réf.

**PERMIS RECUPERE
48 SI ANNULEE
PAR ME REGLEY**

Maître,

Vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client, M. Fabien

Après un examen attentif de son dossier, je vous informe que le stage de sensibilisation à la sécurité routière que votre client a suivi les 28 et 29 février 2020 a bien été enregistré.

De ce fait, le permis de conduire de votre client est doté de quatre points, à ce jour.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,
la chargée de mission réglementation
de la section du permis à points
du bureau national des droits à conduire

Marie-Madeleine LAITHIER